



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 19 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 Présents	Christophe Reynier-Duval Viviane Becart Coralie Bonnet-Lavorini Julien Dufay Sylvie Gourdon Mariel Martin Romain Espinosa	Michel Légerot Jean-Claude Moratal Mélanie Tricot Jessica Tapiador-Pagano Marielle Tiberghien Christine Rieu Florian Ricou	Paulo Neves Maryline Salvador Anne Soulier Sébastien Roche
X absent			
1 procuration	Jean-Antoine Espinosa donne pouvoir à Romain Espinosa		
Secrétaire de séance :	Romain ESPINOSA		
Délibération :	07.04.22		
Objet :	Centre communal d'action sociale (CCAS) : élection des délégués au conseil municipal		
Rapporteur :	Christophe REYNIER-DUVAL		
N° Acte :	8.2		

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L123-6 ; R123-8 et R123-9 ;

Le code de l'action sociale et des familles dispose, en son article L123-6 que le centre communal d'action sociale (CCAS) est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire de la commune.

Ce conseil d'administration comprend en nombre égal :

- Des membres élus au sein du conseil municipal (1^{er} collège).
- Des membres nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du Conseil municipal mentionnées au 7^{ème} alinéa de l'article L123-6 du code de l'action sociale et des familles (2^{ème} collège).

Il est proposé de fixer à 4 le nombre des membres du conseil d'administration pour chacun des deux collèges et de procéder à l'élection au scrutin secret, à la représentation proportionnelle, des membres du 1^{er} collège.

Se portent ainsi candidats à ladite élection :

Liste A

- Mme Coralie Bonnet-Lavorini
- Mme Jessica Tapiador – Pagano
- Mme Christine Rieu
- Mme Maryline Salvador

Ont obtenu :

- Suffrages : 19



SEANCE DU 07 AVRIL 2026 à 18H

- Blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 19
- Liste A : 19

En conséquence, le conseil municipal décide de désigner en qualité de membres délégués de la commune de Caderousse au conseil d'administration du CCAS : Madame Coralie Bonnet-Lavorini, Madame Jessica Tapiador-Pagano, Madame Christine Rieu, Madame Maryline Salvador

Dossier adopté à l'unanimité

**Ainsi délibéré en sa séance le jour,
Le mois et l'an que dessus.**

Pour extrait conforme

Caderousse le 08 avril 2026

Le Maire, Christophe REYNIER-DUVAL

Secrétaire de séance, Romain ESPINOSA

